

## LE MAL COLLECTIF ET LA DÉINVOLTURE

« Ce péché collectif nous amène à nous interroger sur cet autre combat à mener face au crime : la lutte contre les désinvoltures. Celle des mots, celle des relations et des conduites. Particulièrement les relations asymétriques parents-enfants, éducateurs-enfants etc. Combattre le désinvolté car il est porteur de possible tragédie en ne prenant pas au sérieux la gravité du lien, sa place et en en prenant à son aise avec la vérité. L'étymologie apprend que le mot vient de l'italien *desinvolto* qui signifie développer, dégager. Littéralement la désinvolture serait l'action de dégager. Opter pour la désinvolture, c'est se dégager de devoir répondre de soi, de ses jugements et de ses conduites devant le vrai. C'est refuser d'être auteur de son existence et de ses actes. Auteur et ainsi même responsable. Il y a une antinomie complète entre la désinvolture et la situation d'autorité parentale, ecclésiale, professionnelle. Car l'exercice de l'autorité implique la décision d'être auteur et acteur. La désinvolture de personnes ayant autorité est ainsi une trahison de soi, elle ressemble à un ressentiment, déclarant alors que tout se vaut ou que rien n'est grave. Sans doute pour ne pas regarder sa propre gravité. La désinvolture est un mensonge et un déni : déni de la valeur, du sens, de la souffrance et du malheur ; bref de la vérité. La tautologie est bien souvent le grand argument des désinvoltés. « Le passé, c'est le passé », « demain sera un autre jour ». Combien de fois n'ai-je pas entendu cela de la part de gens d'Eglise – et d'autres d'ailleurs. « Il faut maintenant passer à autre chose. » Façon trop souvent de récuser la gravité, de ne pas être obligé à la responsabilité et à la vérité. Bref, la désinvolture est une bonne conscience, ce sentiment de celui qui estime en avoir assez fait, être quitte. Ainsi, agir face au crime, c'est bien se battre contre toutes formes de désinvolture, et spécialement celle des sachants, de ceux et celles qui, confusément ou expressément, savent ce qu'il en est du mal commis. Elle est comme un vaste « délit d'initiés » qui protège les abuseurs en tout genre, au lieu de mettre toute son énergie, son intelligence, sa volonté, sa foi, au service de la protection des enfants et des jeunes. » (dans « Un moment de vérité » de Véronique Margron, éditions Albin Michel, 2019, p. 120-121-122)